

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAR LE DUC - 5501 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/07/2024 - B2024/001752 - 2009 B 00273 - 518 973 979 - AB MECA

AB MECA
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : RUE DE LA FORET
ZA DE LA TANNERIE, 55170 ANCERVILLE
518 973 979 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

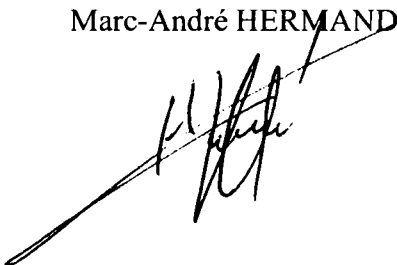
L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 57 333,73 euros au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours de trois précédents exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Marc-André HERMAND



BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<u>BILAN ACTIF</u>				
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 647	8 647		
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	96 900		96 900	96 900
Constructions	278 100	144 882	133 218	147 123
Installations techniques, matériel et outillage	1 240 778	832 863	407 915	503 499
Autres immobilisations corporelles	214 135	179 628	34 507	40 495
Immob. en cours / Avances & acomptes	58 778		58 778	3 300
<u>Immobilisations financières</u>				
Autres titres immobilisés	3 186		3 186	3 186
Autres immobilisations financières	786		786	786
Total	1 901 309	1 166 020	735 289	795 289
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Stocks</u>				
Matières premières et autres approv.	70 850		70 850	109 800
En cours de production de biens				110 000
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	791 446	19 564	771 882	614 933
Fournisseurs débiteurs	16 764		16 764	
Etat, Impôts sur les bénéfices				240
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 131		29 131	23 533
<u>Divers</u>				
Disponibilités	526 457		526 457	522 118
Charges constatées d'avance	5 513		5 513	14 067
Total	1 440 161	19 564	1 420 598	1 394 691
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Total				
TOTAL ACTIF	3 341 470	1 185 584	2 155 887	2 189 980

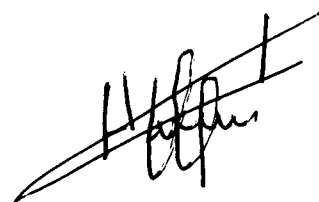
[Signature]

BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<u>BILAN PASSIF</u>		
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	603 495	573 524
<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>57 534</u>	<u>29 971</u>
Subventions d'investissement	8 951	10 542
<u>Total</u>	<u>713 980</u>	<u>658 037</u>
<u>AUTRES FONDS PROPRES</u>		
<u>Total</u>		
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
<u>Total</u>		
<u>DETTES</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	676 804	886 654
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	11 573	12 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 008	280 508
Dettes fiscales et sociales	343 400	346 993
Autres dettes	3 122	4 267
Produits constatés d'avance		1 444
<u>Total</u>	<u>1 441 907</u>	<u>1 531 943</u>
TOTAL PASSIF	2 155 887	2 189 980

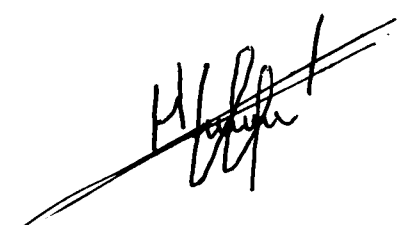


COMPTE DE RESULTAT

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	3 443 507	100,00	2 671 400	100,00	772 107	28,90
Production stockée	-110 000	-3,19	110 000	4,12	-220 000	-200,00
Subventions d'exploitation	4 778	0,14	101 983	3,82	-97 206	-95,32
Autres produits	16 477	0,48	9 504	0,36	6 973	73,37
Total	3 354 761	97,42	2 892 887	108,29	461 874	15,97
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	865 119	25,12	682 197	25,54	182 922	26,81
Variation de stock (m.p.)	75 160	2,18	-3 629	-0,14	78 789	NS
Autres achats & charges externes	868 556	25,22	715 427	26,78	153 128	21,40
Total	1 808 835	52,53	1 393 995	52,18	414 840	29,76
MARGE SUR M/SES & MAT	1 545 926	44,89	1 498 892	56,11	47 035	3,14
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	25 582	0,74	35 943	1,35	-10 362	-28,83
Salaires et Traitements	932 294	27,07	913 130	34,18	19 164	2,10
Charges sociales	376 729	10,94	366 611	13,72	10 118	2,76
Amortissements et provisions	143 103	4,16	144 202	5,40	-1 099	-0,76
Autres charges	10		103		-94	-90,69
Total	1 477 717	42,91	1 459 989	54,65	17 728	1,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 209	1,98	38 902	1,46	29 307	75,33
Produits financiers	1 621	0,05	127		1 494	NS
Charges financières	10 937	0,32	10 740	0,40	198	1,84
Résultat financier	-9 316	-0,27	-10 613	-0,40	1 296	12,21
RESULTAT COURANT	58 893	1,71	28 290	1,06	30 603	108,18
Produits exceptionnels	1 591	0,05	1 591	0,06		
Résultat exceptionnel	1 591	0,05	1 591	0,06		
Impôts sur les bénéfices	2 950	0,09	-90		3 040	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 534	1,67	29 971	1,12	27 563	91,97



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2023

À l'Assemblée Générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS AB MECA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS AB MECA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

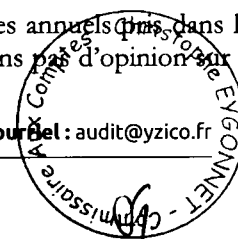
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

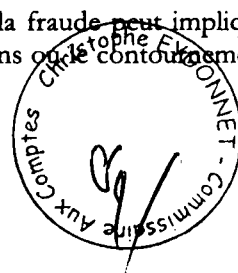
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANCY, le 11 Juin 2024
Le Commissaire aux comptes


SAS YZICO AUDIT,
Représentée par Christophe EYGONNET

BILAN

AB Méca

E tats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
<u>BILAN ACTIF</u>				
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets et droits assimilés	8 647	8 647		
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Terrains	96 900		96 900	96 900
Constructions	278 100	144 882	133 218	147 123
Installations techniques, matériel et outillage	1 240 778	832 863	407 915	503 499
Autres immobilisations corporelles	214 135	179 628	34 507	40 495
Immob. en cours / Avances & acomptes	58 778		58 778	3 300
<u>Immobilisations financières</u>				
Autres titres immobilisés	3 186		3 186	3 186
Autres immobilisations financières	786		786	786
Total	1 901 309	1 166 020	735 289	795 289
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>Stocks</u>				
Matières premières et autres approv.	70 850		70 850	109 800
En cours de production de biens				110 000
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	791 446	19 564	771 882	614 933
Fournisseurs débiteurs	16 764		16 764	
Etat, Impôts sur les bénéfices				240
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	29 131		29 131	23 533
<u>Divers</u>				
Disponibilités	526 457		526 457	522 118
Charges constatées d'avance	5 513		5 513	14 067
Total	1 440 161	19 564	1 420 598	1 394 691
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Total				
TOTAL ACTIF	3 341 470	1 185 584	2 155 887	2 189 980

Page n°1

CABINET / Dossier n°00011

BILAN

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
BILAN PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	603 495	573 524
Résultat de l'exercice	57 534	29 971
Subventions d'investissement	8 951	10 542
Total	713 980	658 037
AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Total		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	676 804	886 654
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	11 573	12 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 008	280 508
Dettes fiscales et sociales	343 400	346 993
Autres dettes	3 122	4 267
Produits constatés d'avance		1 444
Total	1 441 907	1 531 943
TOTAL PASSIF	2 155 887	2 189 980

Page n°2

CABINET / Dossier n°00011

COMPTE DE RESULTAT

AB Méca

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Production vendue	3 443 507	100,00	2 671 400	100,00	772 107	28,90
Production stockée	-110 000	-3,19	110 000	4,12	-220 000	-200,00
Subventions d'exploitation	4 778	0,14	101 983	3,82	-97 206	-95,32
Autres produits	16 477	0,48	9 504	0,36	6 973	73,37
Total	3 354 761	97,42	2 892 887	108,29	461 874	15,97
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	865 119	25,12	682 197	25,54	182 922	26,81
Variation de stock (m.p.)	75 160	2,18	-3 629	-0,14	78 789	NS
Autres achats & charges externes	868 556	25,22	715 427	26,78	153 128	21,40
Total	1 808 835	52,53	1 393 995	52,18	414 840	29,76
MARGE SUR M/SES & MAT	1 545 926	44,89	1 498 892	56,11	47 035	3,14
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	25 582	0,74	35 943	1,35	-10 362	-28,83
Salaires et Traitements	932 294	27,07	913 130	34,18	19 164	2,10
Charges sociales	376 729	10,94	366 611	13,72	10 118	2,76
Amortissements et provisions	143 103	4,16	144 202	5,40	-1 099	-0,76
Autres charges	10		103		-94	-90,69
Total	1 477 717	42,91	1 459 989	54,65	17 728	1,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	68 209	1,98	38 902	1,46	29 307	75,33
Produits financiers	1 621	0,05	127		1 494	NS
Charges financières	10 937	0,32	10 740	0,40	198	1,84
Résultat financier	-9 316	-0,27	-10 613	-0,40	1 296	12,21
RESULTAT COURANT	58 893	1,71	28 290	1,06	30 603	108,18
Produits exceptionnels	1 591	0,05	1 591	0,06		
Résultat exceptionnel	1 591	0,05	1 591	0,06		
Impôts sur les bénéfices	2 950	0,09	-90		3 040	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 534	1,67	29 971	1,12	27 563	91,97

Page n°1

CABINET COLSON / Dossier n°00011

Règles et méthodes comptables

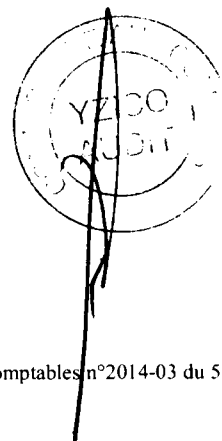
Désignation de la société : SAS AB MÉCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 155 887 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 534 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
continuité de l'exploitation,
permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

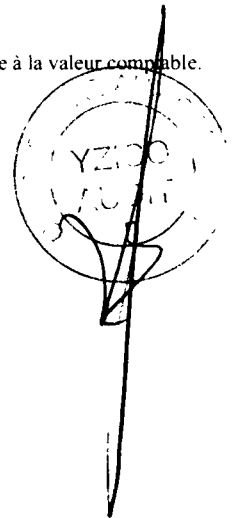
Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 647			8 647
Immobilisations incorporelles	8 647			8 647
– Terrains	96 900			96 900
– Constructions sur sol propre	278 100			278 100
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 223 301	17 477		1 240 778
– Installations générales, agencements aménagements divers	167 393	4 059		171 452
– Matériel de transport	2 663			2 663
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 930	6 089		40 020
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	3 300	58 778	3 300	58 778
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 805 587	86 403	3 300	1 888 690
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	3 186			3 186
– Prêts et autres immobilisations financières	786			786
Immobilisations financières	3 972			3 972
ACTIF IMMOBILISE	1 818 206	86 403	3 300	1 901 309

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		86 403		86 403
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		86 403		86 403
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 300		3 300
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 300		3 300

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 647			8 647
Immobilisations incorporelles	8 647			8 647
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	130 977	13 905		144 882
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	719 801	113 062		832 863
- Installations générales, agencements aménagements divers	133 569	13 223		146 793
- Matériel de transport	2 474	99		2 573
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 448	2 814		30 262
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 014 270	143 103		1 157 373
ACTIF IMMOBILISE	1 022 917	143 103		1 166 020

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 843 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	786		786
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	791 446	791 446	
Autres	45 895	45 895	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 513	5 513	
Total	843 641	842 855	786
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
SUR CREANCES DIVERSES	354
FOURN.-RRR A OBTENIR	16 384
Total	16 738

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 400,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 441 907 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	676 804	269 425	386 301	21 078
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 008	407 008		
Dettes fiscales et sociales	343 400	343 400		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 695	14 695		
Produits constatés d'avance				
Total	1 441 907	1 034 528	386 301	21 078
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	309 850			
(**) Dont envers les associés	11 573			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 573 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURN.- FACT.NON PARVENUES	140 386
DETTES PROV.-CONGES A PAYER	85 227
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	36 123
ORG.SOC.-CHARGES A PAYER	638
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 073
Total	264 447

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	5 513		
Total	5 513		

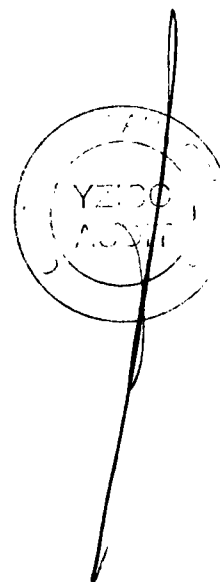
Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Notes sur le compte de résultat

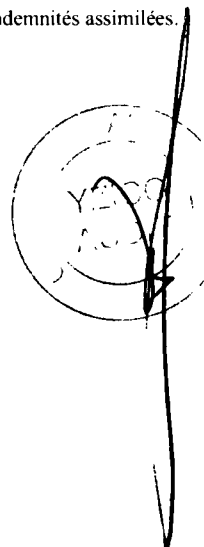
Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes



Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Y2023" and "12/23" in a circular arrangement. The signature is a stylized, cursive mark that extends vertically downwards from the stamp.